

Participants :

Pierre Tresmontan, Pierre Barlerin, Simone Crouzette, Christian Fabrègues, Marc Géraudie, Jean-Michel Jacquet, Marc Pliot, Christine Pouget, Cathy Villatoux, Jean Michel Leyris, Danièle Bernard, Alain Varin, Valérie Bordes ? Georges Mazeaud.

*Nathalie Besançon-Pouget pouvoir à Pierre Barlerin
Michèle Courbier pouvoir à Simone Crouzette.*

Absents : *François Truffier, Yvette Lavaud, Nathalie Besançon-Pouget, Catherine Jan, Michèle Courbier.*

Secrétaire de séance : *Valérie Bordes*

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 24/06/2011
- ✓ Décision modificative, rénovation de la porte d'entrée métallique + achat de terrain
- ✓ Nouvelle répartition des sièges à la Communauté d'agglomération du Pays de Tulle
- ✓ Désignation nouveaux délégués pour la Communauté d'agglomération du Pays de Tulle
- ✓ Détermination des taux de promotion d'avancement de grade
- ✓ Remboursement de sinistre, candélabre
- ✓ Remboursement de sinistre, onduleur
- ✓ Remboursement de sinistre, candélabre
- ✓ Vente du tracteur du service technique
- ✓ Adoption du rapport annuel de l'eau
- ✓ Indemnité d'astreinte et de permanence
- ✓ Choix du prestataire, rénovation des chalets du camping
- ✓ Choix du prestataire, éclairage public Aiguillon/stade
- ✓ Choix du prestataire, mise aux normes des étangs
- ✓ Choix du prestataire, éclairage public Gare
- ✓ Choix du prestataire, enfouissement ligne télécommunications Gare
- ✓ Procédure adaptée, toiture de la Guinguette
- ✓ Procédure adaptée, plage du Lac de Bournazel
- ✓ Vente de terrain, Montagne/Dubouille (annule et remplace 54-2011)
- ✓ Vente de terrain, Vergnolle (annule et remplace 55-2011)
- ✓ Aliénation, déplacement et régularisation de divers chemin ruraux
- ✓ Admission en non valeur - ALSH et commune
- ✓ Subvention aux associations
- ✓ Élection d'un adjoint au Maire
- ✓ Désignation des commissions municipales
- ✓ Questions diverses

1 - Approbation du conseil municipal du 24/06/2011

Approuvé à l'unanimité

2 - Décision modificative, rénovation de la porte d'entrée métallique + achat de terrain

- Rénovation de la porte d'entrée métallique de la Mairie par l'entreprise BOUYSSSE à St Clément.
- Achat terrain M. Condamine- erreur PAB

Approuvé à l'unanimité

3 - Nouvelle répartition des sièges à la Communauté d'agglomération du Pays de Tulle

4 - Désignation nouveaux délégués pour la Communauté d'agglomération du Pays de Tulle

Election d'un nouveau délégué de la commune de Seilhac pour le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle. Compte tenu de la prise de compétence de la petite enfance, Simone CROUZETTE est proposée en qualité de titulaire à ce poste.

Approuvé à l'unanimité

5- Détermination des taux de promotion d'avancement de grade

Mr le Maire propose de fixer les taux pour chaque grade (100 %).

- sont concernés ADJ Principal de 1 ère classe : Roume Fabienne et JF Bouysse.

Approuvé à l'unanimité

6 à 8 Remboursements de sinistres.

- Groupama : 1 366.82 €
- Onduleur mairie : 140.00 €
- Candélabres : 4 378.76 €

Approuvé à l'unanimité

9 - Vente du tracteur du service technique.

- Vente 6 500 €.

Approuvé à l'unanimité

10 - Adoption du rapport annuel de l'eau

Mr Barlerin donne lecture du rapport annuel sur l'eau.

Approuvé à l'unanimité

11 - Indemnité d'astreinte et de permanence

Mr le Maire propose la mise en place d'astreintes d'hiver (semaines 46 à 11) et d'été (semaines 27 à 35) pour 5 employés de la commune.

- *Mise en place des 35h00 sans jour de récupération au lieu de 39h00 et d'une demi journée de RTT.*
- *Montant des indemnités / semaine d'astreinte : 150.00 €*
- *Taux horaire, dimanches / jours fériés : 22.00 €*
- *Taux horaire, jours ordinaires : 11.00 €*

But des astreintes

Equipes constituées toute la semaine
Préparer le départ de F Buysse
Mise en conformité
Apporter des services à la population

Approuvé à l'unanimité

12 -Rénovation des chalets du camping, choix du prestataire,

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, trois entreprises ont répondu :

- Wallyn Gilbert
- Vergne Eric
- Patient Serge

La commission a retenu l'entreprise Patient Serge pour un montant de 5 198.10 € ttc.

Approuvé à l'unanimité

13 -Eclairage public Aiguillon/stade, choix du prestataire,

L'entreprise Vigelec a été retenue par la commission pour un montant de: 15 312.39 ttc

Approuvé à l'unanimité

14- Mise aux normes des étangs, choix du prestataire,

Suite au contrôle de la police de l'eau, la mise aux normes des étangs doit être faite. Trois propositions ont été reçues : SA-TPA - LAVAL - MARTINIE.

La commission a retenu l'entreprise LAVAL pour un montant de 49 609.00 €.
Les travaux seront réalisés en juillet 2012.

Approuvé à l'unanimité

15- Eclairage public de la gare, choix du prestataire,

L'entreprise VIGELEC a été retenue pour un montant de 46 687.06 € TTC. Mr le Maire rappelle que le syndicat d'électrification a pris à sa charge l'enfouissement des lignes.

L'éclairage public sera équipé de LEDS avec variation (durée de vie 15 ans).

Approuvé à l'unanimité

16 Enfouissement ligne télécommunications Gare, choix du prestataire,

Même entreprise - Même tranchée. Montant travaux : 15 341.09 €

Approuvé à l'unanimité

17 - toiture de la Guinguette, procédure adaptée,

Réfection de la toiture de la guinguette en mauvais état.
Coût des travaux : 20 000.00 € HT

Approuvé à l'unanimité

18 - plage du Lac de Bournazel, procédure adaptée,

- Réaménagement de la plage, en face de la Guinguette.
- Démolition du muret
- Terrassement de la plate forme
- Réalisation d'une plage en sable fin en pente douce

Coût des travaux : 30 000.00 € HT

Approuvé à l'unanimité

19 - Vente de terrain, Montagne/Dubouille (annule et remplace 54-2011)

20 - Vente de terrain, Vergnolle (annule et remplace 55-2011)

- Erreur superficie.

Approuvé à l'unanimité

21 - Aliénation, déplacement et régularisation de divers chemin ruraux

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal a décidé :

L'aliénation d'une partie du chemin rural des Ferrières

L'aliénation et le classement d'une partie du chemin rural du Puy Pinson.

Le déplacement d'une partie du chemin rural de la Vergne

La régularisation du déplacement d'une partie de la VC4 à Brudieux

L'aliénation du chemin rural des Combes

L'aliénation d'une partie du chemin situé Avenue nationale à SEILHAC entre le n°31 et le n°33.

Les dossiers ont été soumis à l'enquête dans la commune du 28.06.2011 au 8.08.2011 et n'ont donné lieu à aucune observation. Avis favorable.

Approuvé à l'unanimité

22 - Admission en non valeur - ALSH et commune

Année 2009 : 77.40 €

Année 2010 : 131.61 €

Approuvé à l'unanimité

23 -Subvention aux associations

Mr Jacquet demande de bien vouloir verser deux subventions supplémentaires

- Association Judo de tulle : 200.00 €
- USEP Ecole Maternelle Seilhac : 100.00 €

Approuvé à l'unanimité

24 -Election maire adjoint.

Suite à la démission de M Truffier François, 2^{ème} adjoint et vu la délibération du 28/11/11 fixant le nombre d'adjoint à 5, il est demandé au conseil municipal de procéder à son remplacement.

Mme Bernard Danièle étant candidate à ce poste, Mr le Maire propose de procéder au vote.

Elue à l'unanimité.

25-Désignation des commissions municipales

Lecture des commissions par Mr le Maire.

Approuvé à l'unanimité.

26-Questions diverses.

Mr le Maire a trouvé sur le site « le bon coin » une plaque de la « place Dr Meyrignac » A VENDRE. Mr le Maire a contacté le vendeur pour lui demander de la restituer, sinon la mairie portera plainte à la gendarmerie.